EPA

ENTREPRENDRE POUR APPRENDRE

Conseil d'Administration

Nombre de **mandataire(s)** : 1
Dont **titulaire(s)** : 1

- *Poste à pourvoir*

Durée du mandat : 3 ans, renouvelable 1 fois
Dernier renouvellement : Janvier 2020
Prochain renouvellement : Décembre 2022

Fréquence des réunions :
3 fois par an

Lieu :
Lyon

Membres de l'association :
Les membres sont répartis en 6 catégories :

- **Membres partenaires** (votants) : personnes morales qui apportent un soutien significatif sur le plan financier, notifié par une convention et acceptés par l'Assemblée générale.
- **Membres d'honneur** (votants) : personnes morales qui apportent un soutien significatif à travers la mise à disposition de moyens humais et/ou logistiques et acceptés par l'Assemblée générale
- **Membres adhérents** (votants) : personnes physiques proposées par le Président de l'association et acceptées par l'Assemblée générale
- **Membres bienfaiteurs** (non votants) : personnes morales qui apportent un soutien financier par le versement de la taxe d'apprentissage ou d'une subvention.
- **Membres bénévoles** (non votants) : personnes physiques qui parrainent ou encadrent un projet
- **Membres usagers** (non votants) : établissements scolaires qui font appel à EPA

Composition de l'Assemblée générale :
Les membres partenaires, d'honneur et adhérents.

Composition du Conseil d'Administration :
Les membres partenaires, d'honneur et adhérents
4 collèges : Education / Entreprises / Associations et institutionnels / Membres associés

MISSIONS DE L'ASSOCIATION

Son but est de permettre à des jeunes d'âge scolaire et à des étudiants de développer leur sens de l'initiative et des responsabilités, de s'initier à la gestion de projets et à la vie économique, d'acquérir un esprit d'entrepreneur ainsi qu'un ensemble de savoir-faire et de savoir être qui leur seront utiles dans leurs vies futures, tant sur le plan professionnel qu'au niveau personnel.
Pour cela elle mobilise le monde éducatif, économique et social afin de l'associer à ses actions et coordonne les actions locales et régionales.
L'association participe au réseau européen "Junior Achievement - Youg Enterprise Europe".

MISSION PRINCIPALE DU CA

Le CA est l'organe dirigeant en matière de représentation et de relations extérieures. Il définit la stratégie, la politique et assure la récolte des fonds.